



La FFPP vous souhaite une très belle année 2020 !!!

Un grand merci à nos adhérents et militants pour leur soutien ! Nous vous rappelons l'importance de **renouveler votre adhésion**, si ce n'est pas déjà fait !

Savez-vous qu'il est possible de mensualiser les cotisations sur l'année ?

Rendez-vous sur le site : [Adhésion FFPP](#)

Lettre du Bureau Fédéral n°1 – Janvier 2020



Avancée du site

Vous découvrirez très prochainement notre nouveau site ! Le même, mais en mieux, avec tout ce que vous connaissez déjà (le forum, les informations, les Fédérer) et plus encore (un annuaire des pros, une carte interactive des coordinations régionales) !



Actes colloque "Bien être à l'école"

En partenariat avec l'AFPEN et l'APsyEN, la FFPP et l'ANPEC ont organisé une journée d'étude pour les psychologues de la communauté éducative. Les actes sont en préparation.



Journée sur la Cyberpsychologie

Pour la première fois, la FFPP organise un colloque autour des enjeux et des nouvelles pratiques de la Cyberpsychologie. Il aura lieu les 27 et 28 mars 2020 à Paris Nanterre. L'appel à communication pour la session de posters est prolongé jusqu'au 1er février. Retrouvez toutes les informations [ici](#)



CORELI - Commission de régulation des litiges

Suite au récent courrier adressé à tous les adhérents, n'oubliez pas cette mention dans vos communications/références professionnelles.

"En tant que psychologue – et/ou enseignant-chercheur en psychologie – et membre de la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie, je suis pleinement engagé.e. dans le respect du Code de déontologie de la profession. Pour promouvoir l'importance du respect de ce Code, je suis partie prenante des modalités de contrôle du respect de ce code telles que mises en place au sein de la FFPP. "



Le CEReDePsy (Construire Ensemble la Réglementation de la Déontologie des Psychologues) poursuit ses travaux (Révision du code, travail sur la jurisprudence, enquête sur l'usage du code dans les institutions). La dernière réunion programmée en fin d'année a du cependant être reportée du fait des grèves des transports. Prochaines réunions les 8 février et 7 mars 2020.



Une édition 2019/2020 du Panorama national AEPU FFPP des masters en psychologie est en préparation (sortie prévue pour ce printemps), avec des actualisations et de nouvelles informations.



L'ApsyG (Association des Psychologues de Guadeloupe, membre de la FFPP) est sollicitée pour participer à un programme de prise en charge de l'obésité chez les adolescents (en classe de 3e), appelé Primalap-Inès. Les premiers collèges concernés sont ceux de Marie-Galante et Nord Grande Terre. Il s'agit de proposer cinq séances pluriprofessionnelles aux adolescents puis des entretiens motivationnels individuels menés par un psychologue. Pour plus de renseignements, une réunion d'information est organisée le 13 janvier à 18h30 à la Maison de la citoyenneté, rue Montenot à Pointe à Pitre

L'Assemblée Générale de l'AEPU (avec élection de son nouveau bureau), initialement prévue en décembre, a dû être reportée au 24 janvier prochain à l'Université de Paris 5. 46, rue Saint Jacques, 75005 Paris

10h -12h30 : *Echanges et débats*

De la nécessité de la pluralité disciplinaire dans le parcours de licence de psychologie. De récentes tensions autour de l'enseignement de la psychanalyse, de même qu'autour de la fusion des universités parisiennes ainsi que sur l'enseignement de la psychopathologie dans les maquettes suggèrent que les représentations de chacun peuvent varier sur les « incontournables » d'une licence de psychologie. L'AEPU peut-elle faire des propositions techniques ou épistémologiques sur ce point ? Parlons-en !

L'allongement des études en psychologie : pour quoi ? comment ? Les échanges ont repris au ministère sur la perspective d'un allongement des études de psychologie. Quelles compétences complémentaires transmettre ? En combien d'année ? Quelle faisabilité dans nos universités respectives ? Ici encore, un temps d'échange nous paraît essentiel pour faire émerger une proposition collective.

14h – 17h00 *Assemblée générale*

Secrétariat de l'AEPU : aepu.secretariat@gmail.com



La FFPP est invitée le 14 mars 2020 à l'Assemblée générale du collectif CEPE (Construire Ensemble la Politique de l'Enfance). Nous avons, en septembre, adressé une note des orientations défendues par la FFPP via la Mission Petite enfance et Claire Leconte (voir le prochain Fédérer n° 97). L'enjeu de cette AG sera une nouvelle fois d'interpeller les pouvoirs publics sur les priorités à accorder dans le champ de l'enfance.



L'Association de Psychologie Scientifique de Langue Française (ASPLF) a décidé de clore ses activités. Elle fait don de son reliquat de trésorerie à la FFPP (3500 euros), ce dont nous la remercions vivement. L'ASPLF vient de publier (dir D. Mellier) les actes de son dernier colloque « Psychologie et réalité virtuelle ». Plus de détails dans le prochain Fédérer.



Les actes du Colloque Psychologie des transports seront à paraître début 2020 Schneider, B, Dinet, J., Granié, M. A. (dir.). *Psychologie des transports et des mobilités*, Presses Universitaires de Nancy

Différentes expérimentations de remboursement des consultations dans le champ de la santé. Existait déjà la prise en charge de la souffrance psychique des jeunes, dispositif Écoute Émoi et la prise en charge de l'anxiété et de la dépression légère à modérée, dans certains départements, dispositif CNAM

Deux nouvelles expérimentations se mettent en place début 2020 :

Repérage des maltraitances et les soins apportés aux adolescents et aux enfants sur 3 départements (Loire Atlantique/Haute-Vienne et Pyrénées Atlantique). La FFPP est invitée à sa présentation au Ministère de la santé le 10 janvier.

PsyCOg, prise en charge de la souffrance psychique par psychothérapie des personnes atteintes de troubles cognitifs liés à la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées et des aidants. Sur 3 départements : Doubs, Hérault et Rhône

Par ailleurs, l'arrêté d'avril 2019 précise les modalités de prise en charge du bilan psychologique dans le cadre du repérage des troubles du spectre autistique sur l'ensemble du territoire, il ne s'agit pas là d'une expérimentation. Dans ce même cadre, un nouvel arrêté doit paraître en début d'année sur la prise en charge des interventions psychologiques.

Pour autant la FFPP reste vigilante quant à la multiplication de ces expérimentations et leurs écueils. C'est dans ce sens qu'elle a co signé, avec la CGT, le SIUEERPP et le SNP, un communiqué et un appel à signer la pétition pour un accès direct des usagers aux psychologues.



Flash spécial !

Nos militantes actives sur tous les fronts et à l'honneur !

Dans le contexte universitaire la période de fin d'année est propice aux soutenances. Mais la moisson a été particulièrement fructueuse cette année pour nos militantes engagées ! Toutes nos félicitations !



Anne Plantade, chargée de mission Psychothérapie et Présidente du CT Cofradec, a soutenu sa thèse de doctorat le 8 novembre à l'Université Paris Saint Denis : ***Une supervision centrée sur l'alliance : effets sur la réflexivité des psychothérapeutes et sur les représentations des patients.***

Lise Haddouk, chargée de mission E-santé, a soutenu son Habilitation à diriger des recherches le 26 novembre, à l'Université de Paris-Descartes : ***Métapsychologie de la présence. De la relation d'objet au paradigme intersubjectif de la téléprésence.***



Anne Boissel, chargée de mission Jeune enfance a soutenu son Habilitation à diriger des recherches le 19 novembre, à l'Université de Rouen : ***Du traumatisme crânien au traumatisme psychique. Les séries complémentaires comme modèle d'une approche psychopathologique des atteintes cérébrales***

Dana Castro, formatrice FFPP, a soutenu son Habilitation à diriger des recherches le 11 décembre, à l'Université de Paris-Nanterre : ***La maladie chronique, somatique et psychique : impacts et remaniements et sur l'intervention psychologique : de sa construction à ses applications.***

